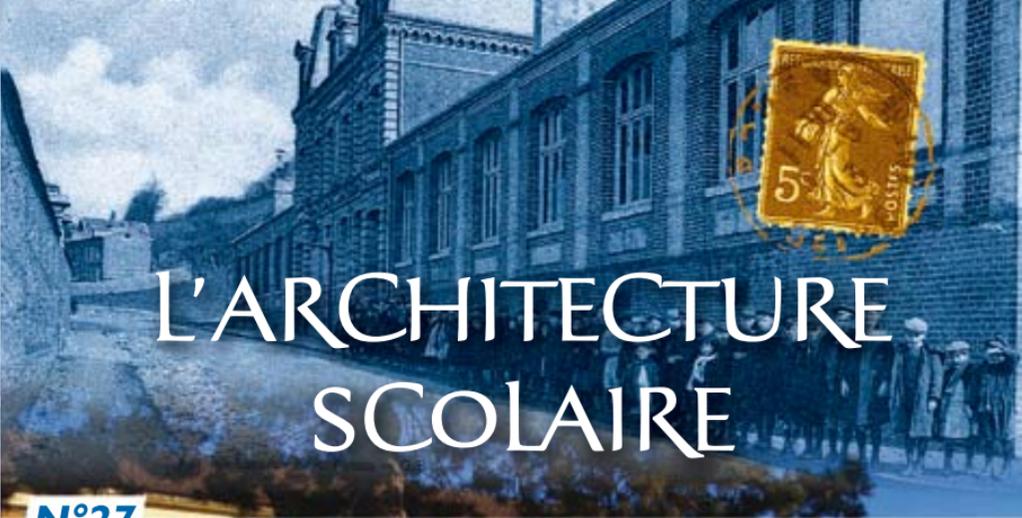


## Dans la même collection

- N°01 Les Bruyères Saint-Julien
- N°02 Décors et Urbanisme à travers la rive sud
- N°03 De Malaunay à l'Île Lacroix par les lignes de la TCAR
- N°04 Saint Romain / De la légende... à la foire
- N°05 Le Parlement de Normandie 1499-1790
- N°06 Et la Seine devint maritime
- N°07 Le port de Rouen / De l'Île Lacroix à La Bouille
- N°08 Rouen, lieu d'histoire maritime
- N°09 Mémoires de Guerres I / La Rive gauche de 1870 à 1914
- N°10 Mémoires de Guerres II / La Rive gauche de 1914 à 1940
- N°11 Les hommes de presse de l'agglomération rouennaise
- N°12 Jean-Jacques Rousseau et l'Académie des sciences et belles lettres de Rouen
- N°13 Quelques grandes figures médicales rouennaises
- N°14 Sources & fontaines
- N°15 Le patrimoine architectural du plateau est
- N°16 En suivant TEOR...
- N°17 Le chemin de fer dans l'agglomération rouennaise de 1843 à aujourd'hui
- N°18 Un sportif normand exceptionnel, Jacques Anquetil (1934-1987)
- N°19 L'aviation dans l'agglomération rouennaise
- N°20 Les Juifs à Rouen du Moyen Âge à nos jours
- N°21 Un siècle d'Armada
- N°22 Les mairies de l'agglomération / Un patrimoine républicain
- N°23 Les heures sombres de l'agglomération de septembre 1939 à août 1944
- N°24 Résistance et Libération de juin 1940 à septembre 1944
- N°25 Histoire de la télévision dans l'agglomération rouennaise
- N°26 Transports en commun dans l'agglomération rouennaise



# L'ARCHITECTURE SCOLAIRE

N°27

Loïc Vadelorge



PENSIONNAT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE À ROUEN

Chère Madame, Cher Monsieur,

Lieu d'apprentissage, de sociabilité, d'éducation citoyenne, nous avons été et sommes tous très concernés par l'école.

Chacun aura le souvenir du crissement de la craie du maître sur le tableau noir, des jeux des cours de récréation et des chicaneries entre camarades.

L'école est un des socles fondamentaux de notre société ; en transmettant les savoirs, elle prépare les enfants d'aujourd'hui à être les hommes qui affronteront les défis de demain.

L'observation de l'architecture de nos écoles nous permet d'avoir un regard sur notre histoire. Chaque époque, en fonction de ses contraintes, de ses espoirs mais aussi de ses urgences a marqué de son empreinte ces bâtiments où les générations se sont succédé, et se succéderont encore bien longtemps.

Bien chaleureusement,

François ZIMERAY

Président de l'Agglomération de Rouen

Jean-Yves MERLE

Vice-Président délégué  
Culture - Patrimoine - Jeunesse

## INTRODUCTION

Au même titre que la mairie ou l'église, l'école communale forme un bâtiment que chacun sait repérer dans sa ville. L'obligation scolaire, qui remonte à la loi du 28 mars 1882, explique en grande partie notre familiarité avec cette institution républicaine. L'école rythme le quotidien des enfants et des parents d'élèves, même si ces derniers n'en cotoient trop souvent que la façade sur rue. À heures fixes, se jouent devant et dans l'école, des rites sociaux cent fois répétés, qui marquent durablement les sensibilités individuelles et collectives. Qu'on en ait ou pas conservé un bon souvenir, nos écoles successives imprègnent nos mémoires.

Les 37 communes de l'agglomération entretiennent 143 écoles primaires et autant d'écoles maternelles. 38 sont privées, dont 13 maternelles, le plus souvent liées à l'enseignement catholique ; 248 sont publiques, dont 130 maternelles. Ces chiffres évoluent en permanence, en raison notamment des mutations démographiques de chaque commune. Des écoles naissent, à la faveur de la création de nouveaux quartiers d'habitation. D'autres ferment et se reconvertisent. D'autres encore sont transformées, agrandies, diminuées, déménagées parfois. Ainsi, l'architecture scolaire qui est si bien fixée dans nos mémoires qu'elle nous paraît intemporelle, ne cesse en réalité de s'ajuster aux besoins et aux valeurs de son époque.



Les plus vieux bâtiments scolaires rouennais ne sont que de jeunes constructions au regard de l'histoire d'une institution aussi ancienne que la ville. Au Moyen Âge déjà, Rouen compte de nombreuses écoles, attestées aussi bien par les textes

(maîtrise Saint-Évode) que par l'archéologie (pour certains le monument Juif serait une école hébraïque). À Sotteville, une école est signalée en 1662. À Rouen, l'âtre Saint-Maclou est occupée par un pensionnat de jeunes filles de 1911 à 1934.

Cependant, ces premières "écoles" ne ressemblaient guère aux nôtres. L'enseignement, souvent dispensé par le clergé, se faisait au domicile du maître ou de l'élève, nécessitant rarement la construction d'un édifice spécialisé. La volonté de développer l'instruction publique, propagée à l'époque des Lumières et décrétée par les Révolutionnaires, fera long feu, faute de moyens. Si l'alphabétisation progresse dans la société rouennaise du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle reste encore l'affaire de privilégiés.

Ici comme ailleurs la rupture viendra de la Monarchie de Juillet. La loi Guizot du 28 juin 1833 impose que "toute commune est tenue, soit par elle-même, soit en se réunissant à une ou plusieurs

communes voisines, d'entretenir au moins une école primaire élémentaire". Ce texte fondateur est indissociable de la loi du 21 mars 1831 qui prévoit l'élection des conseillers municipaux pour six ans et la désignation d'un maire parmi ces élus, premier pas vers la liberté communale. Depuis cette époque, ce sont les communes qui construisent, établissent et entretiennent les écoles.

La loi Guizot, parfois appelée "Charte de l'instruction publique", est complétée en 1837 par la "Charte des salles d'asile" pour les enfants du premier âge (les ancêtres de nos crèches et écoles maternelles). Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, 70% des garçons bénéficient d'une



ÂTRE SAINT-MACLOU,  
PENSIONNAT DE MADEMOISELLE GUITTON (ENTRE-DEUX-GUERRÉS)

instruction primaire. Il faut attendre 1867 pour que la construction d'écoles primaires de filles devienne obligatoire.

L'architecture de ces premières classes est souvent sommaire, les communes ne recevant pas, avant 1878 date de création de la Caisse des écoles, de dotation de l'État pour construire leurs édifices scolaires. On préfère donc souvent employer des bâtiments existants que d'en édifier de nouveaux. À partir de la circulaire du ministre Rouland (juillet 1858), l'État demande à ses inspecteurs primaires de contrôler les plans d'écoles que les communes doivent fournir à l'administration. La circulaire indique que la "maison d'école doit être simple et modeste, mais com-

mode, isolée de toute habitation bruyante ou malsaine qui exposerait les enfants à recevoir des impressions soit morales soit physiques, non moins contraires à leurs mœurs qu'à leur santé".

De cette époque il nous reste peu de témoignages, les écoles rouennaises d'avant 1850 ayant pour la plupart été transférées dans de nouveaux locaux : l'école Vauquelin du quartier Saint-Sever (1849), l'école Mac Cartan de la rue de Joyeuse ou l'actuelle école de musique Ernest Renan de Sotteville-lès-Rouen. On a conservé en revanche, certains bâtiments datant de la fin du Second Empire et des débuts de la Troisième République.

Cinq écoles primaires et

deux écoles maternelles portent aujourd'hui dans l'agglomération rouennaise le nom de Jules Ferry. Le plus célèbre ministre de l'Instruction publique (1879-1883) de l'histoire de France n'a pas seulement rendu l'école primaire gratuite (16 juin 1881), laïque et obligatoire (28 mars 1882). Il est aussi à l'origine d'un essor des constructions scolaires, que la III<sup>e</sup> République va soutenir fortement. En 1884, la seule ville de Rouen compte déjà 29 écoles publiques pour 105 906 habitants. En 2005, Rouen entretient 35 écoles. C'est dire que l'essentiel de l'effort de construction scolaire a été réalisé aux débuts de la Troisième République, même si un certain nombre d'établissements ont depuis changé d'affectation.

À Rouen, c'est l'architecte de la Ville, Louis Sauvageot, déjà auteur des plans du Musée-Bibliothèque et du Théâtre des Arts, qui est chargé de dessiner les six nouvelles écoles, édifiées entre 1876 et 1883. L'actuelle école Thomas Corneille, route de Darnétal, est révélatrice de ses conceptions, qui sont celles de l'époque. Le plan est simple, articulant un pavillon central et deux ailes autour d'un préau. L'esthétique est rigoureuse, empruntant au style académique ses références néoclassiques comme le fronton triangulaire surmontant l'entrée.

On trouve des bâtiments similaires dans les communes de banlieue, qui bénéficient de l'aide de l'Etat à partir de 1889 (les instituteurs deviennent des fonctionnaires).

res), vont se lancer dans la construction de nouvelles écoles. L'école Jules-Ferry de Oissel, édifiée en 1882, présente ainsi une disposition classique avec un avant-corps en brique, surmonté d'un fronton cintré. À Saint-Etienne-du-Rouvray, l'école Jean Jaurès de la rue de Paris (anciennement école Jules Ferry), construite entre 1879 et 1882, comporte un chaînage d'angle en pierre et un fronton à ailerons.

De nombreuses écoles de cette période sont à l'origine des mairies-écoles. Les lois Ferry sont contemporaines de la grande "charte des libertés communales" de 1884, donnant aux conseils municipaux et aux maires qui en émanent des pouvoirs considérables en matière d'administration locale. La mairie de Petit-Couronne, profondément remaniée dans les années 1950, était à l'origine (1860) une mairie-école, semblable à des milliers

d'édifices en France. La régularité des baies, la sobriété du décor et le graphisme classique des inscriptions sur la façade ("mairie-école", "école de garçons", "école de filles") que certains bâtiments conservent encore plus de cent ans après, renvoient aux principes du rationalisme architectural, que Viollet-le-Duc définit à la même époque.

Cette certitude avec laquelle la République édifie son œuvre scolaire, est loin de faire l'unanimité à l'époque. La production d'écoles primaires publiques s'inscrit dans la querelle anticléricale, qui alimente les débats des années 1900. Lors de l'inauguration de l'école Berthelot de Mont-Saint-Aignan en 1909, le curé de la paroisse organise un goûter pour détourner les enfants du quartier Saint-André de la fête républicaine.

Quatre écoles primaires et trois écoles maternelles, toutes situées

ÉCOLE NORMALE  
D'INSTITUTRICE DE LA RUE DE LILLE À ROUEN, COURS  
DE RÉCRÉATION ET TONNELLE  
CONSTRUITE EN 1887, PAR L'ARCHITECTE LEFORT



sur la rive gauche, portent le nom de Jean-Jaurès. Ces attributions, qui datent de l'entre-deux-guerres signalent à la fois les progrès du socialisme dans les communes ouvrières et l'attachement au pacifisme de l'opinion publique. Il s'agit la plupart du temps, de nouvelles fondations scolaires, qui accompagnent une croissance démographique soutenue, malgré la crise économique. Les communes s'associent à cette époque aux progrès de la scolarisation. En 1919, avec la loi Astier, l'enseignement technique rejoint l'Education nationale. De nombreuses écoles d'apprentissage comme le futur lycée Marcel Sembat de Sotteville, traduisent les besoins de formation technique, dépassant les traditionnels degrés de l'enseigne-

ment primaire. En 1936, le ministre Jean Zay fait porter l'obligation scolaire à 14 ans. Parallèlement à ce mouvement, qui voit lentement émerger un enseignement secondaire élargi, l'architecture scolaire se diversifie. Deux grands courants esthétiques marquent les années 1920 et 1930.

Le premier s'inspire de la vogue régionaliste, qui traverse l'architecture européenne de l'entre-deux-guerres. À La Bouille, la mairie-école dessinée par l'architecte rouennais Roger Pruvost, associe une toiture de tuiles, des murs à colombages et un campanile pittoresque. L'effet d'ensemble n'est pas sans évoquer le mouvement Arts & Crafts anglo-saxon. À Saint-Etienne-du-Rouvray, à l'école





ECOLE JEAN JAURÈS À GRAND QUEVILLY

maternelle Pauline Kergomard, la façade s'anime d'un bow-window, tandis que l'étage est traité en faux colombage, pastichant le style normand, à l'image des villas balnéaires. Sur les pentes du Mont Gargan à Rouen l'architecte de la Ville, Edmond Lair, dessine une succession étagée de trois pavillons scolaires, renforçant le caractère bucolique du quartier. On est loin ici de la rigueur néoclassique des débuts de la Troisième République.

Un second courant architectural s'inspire au contraire des recherches picturales (cubisme) et des arts décoratifs. À Oissel, l'architecte Bourienne réalise en 1933, une école Jean-Jaurès s'inspirant de certains bâtiments de l'Exposition de 1925. Le graphisme stylisé du nom "Jaurès" qui habille un fronton très sobre comme le traitement

des ferronneries de la porte d'entrée sont caractéristiques. Quatre ans plus tard, à Grand Quevilly, l'architecte Émile Thomas dessine une façade pour une autre école Jean Jaurès, qui rappelle le cinéma-théâtre de Sotteville-lès-Rouen. Un grand portique fait office d'entrée, flanqué d'une sorte d'échauguette aux lignes épurées. Là encore, le graphisme joue un rôle décoratif essentiel, la date de construction venant tempérer l'effet de symétrie de l'inscription centrale. Ces deux écoles participent aussi d'un souci, à la fois très nouveau et encore très limité, d'inscrire l'architecture scolaire dans un dessin global du quartier. L'architecture est rejointe par l'urbanisme.

Quatre écoles portent le nom de Jean Moulin dans l'agglomé-

ration. Elles disent, comme le disent aussi les noms de Césaire Levillain, Henri Wallon, Paul Langevin, combien la mémoire des années 1940 (Résistance, Libération et fondation de la IV<sup>e</sup> République) imprègne les années de Reconstruction (1944-1955). Le volontarisme scolaire est ressource par le préambule de la Constitution de 1946, tandis que les objectifs à atteindre, en particulier la massification de l'enseignement secondaire, sont fixés dans le plan Langevin-Wallon en juin 1947. Cette époque qui veut croire en l'avenir est aussi celle du baby-boom et du début des Trente Glorieuses de la démographie française. Les nombreux enfants des années 1942-1965

sont autant d'écoliers à scolariser. L'architecture scolaire traduit nettement ces préoccupations.

Le mouvement moderne, qui s'inspire des principes de la Charte d'Athènes, va fortement influencer les constructions scolaires des années 1950. Les anciennes "maisons-écoles" laissent la place à de véritables "groupes scolaires", dont l'insertion dans le quartier est pensée dès le dessin du plan-masse. À Saint-Étienne-du-Rouvray, en 1955, les architectes Malizard et Tassery édifient un groupe de trente classes (école Paul-Langevin) au sein d'un quartier reconstruit. L'architecture suit les principes du Mouvement moderne (bâtiment bloc, fondé sur la répétition

de trames identiques, toit terrasse, larges baies vitrées, orientation des classes au sud, couloir de desserte des classes placé au centre, vaste cour de récréation partiellement plantée et gazonnée). La rationalité de la construction et l'hygiénisme guident le projet. À Sotteville-lès-Rouen en 1957, le groupe scolaire Franklin Raspail est placé par l'architecte en chef de la reconstruction au cœur de sa zone verte, permettant aux familles des immeubles Anjou et Bourgogne d'accéder facilement et sans danger à l'école. Là encore, on trouve un bâtiment linéaire à toit terrasse, des poteaux de béton tramant la façade dont le seul décor est constitué de plaques gravillonnées, rappelant les immeubles "Garibaldi" voisins. C'est aussi cette esthétique qu'on trouve

pour le groupe scolaire Jules-Ferry de la cité nouvelle de La Maine, quartier excentré sur le plateau dominant Maromme. La partition en deux, école de filles à droite, école de garçons à gauche, est à peine marquée au sol par une bande gazonnée, le bâtiment se présentant comme une longue barre de trois étages, très impressionnante pour les enfants habitués à l'échelle pavillonnaire. À Maromme même, la longue barre de l'école Thérèse Delbos, placée perpendiculairement à la voirie et ouvrant intelligemment sur un mail planté, témoigne du souci des architectes-urbanistes des Trente Glorieuses de donner une nouvelle place à l'école dans la cité.

L'apogée démographique de l'après-guerre se fait sentir

au milieu des années 1960. Le besoin d'écoles, et plus encore de collèges et de lycées, amène le Ministère de l'Éducation nationale à s'engager dans la voie de l'industrialisation de la construction scolaire. Fondée sur la rationalisation des techniques

de construction, cette politique va favoriser les grandes entreprises de travaux publics, qui seules seront capables de livrer rapidement les bâtiments scolaires. Pour gagner sur le temps de construction, on va privilégier les écoles mono-blocs et la répé-

tition de trames de 1,75 mètres, qui correspond à une largeur de couloir. Les classes, exposées au sud, représentent 5 trames sur 4. La qualité architecturale et le souci d'intégration des écoles dans leur environ-

nement passent au second plan. La priorité est donnée au quantitatif.

Les écoles Camus et Saint-Éxupéry, situées sur le plateau de Mont-Saint-Aignan, sont représentatives de cette époque. Installées



ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY À MONT-SAINT-AIGNAN

au milieu d'un grand ensemble de tours et de barres, elles se composent de bâtiments rectilignes, rythmés en façade par des fenêtres identiques. Les salles de classe, que distribue un unique couloir, s'organisent toutes sur le même schéma : le maître sur une estrade de bois, les fenêtres à gauche, éclairant les cahiers d'enfants tenant tous leur porte-plume de la main droite. Une large cour de récréation goudronnée, accueille les mêmes équipements sportifs (panneaux de basket-ball, buts de football). Contrairement aux années 1950, où les matériaux étaient plus rares, les écoles des années 1960 utilisent abondamment le métal. On le trouve aussi bien sur les panneaux de façade que dans le mobilier (pieds de

chaise et de tables en bois).

Si ces modèles d'écoles industrielles ont bien permis de répondre à la demande scolaire de masse qui caractérise les années 1960, ils n'en confinaient pas moins à la monotonie. Dès la fin des années 1960, des critiques se font jour, fondées sur le déficit de qualité architecturale et environnementale. Le décret du 6 juin 1972 permet d'adapter la construction industrielle aux nouveaux besoins pédagogiques et sociaux qui se font jour. La montée en puissance de la pédagogie nouvelle (méthode Freynet, activités d'éveil) après 1968, conduit les enseignants à réclamer des espaces spécifiques et nouveaux comme les salles polyvalentes, les coins bibliothèques, les coins repos.

L'école maternelle André Marie de Notre-Dame de Bondeville est un bon témoignage de cette adaptation de l'architecture scolaire. Les barres traditionnelles de l'architecture industrielle sont ici découpées, l'école étant construite sur plusieurs niveaux, suivant la pente naturelle du terrain. Un

grand hall permet de regrouper les différentes sections de l'école, d'organiser des séances de gymnastique ou de chorales et d'accueillir les parents lors de spectacles.

À partir des années 1980 et 1990, l'architecture scolaire va se transformer en profondeur.



ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY À MONT-SAINT-AIGNAN

Trois raisons expliquent ce changement. La diminution des naissances, prélude à la baisse des effectifs qui se généralise dans les années

1990, permet tout d'abord de prendre davantage de temps dans la construction des écoles. La décentralisation, engagée à partir de la

loi Defferre (2 mars 1982), rend les collectivités locales plus soucieuses de qualité architecturale. L'école, comme la mairie, retrouve sa fonction de vitrine municipale. Enfin, la politique de la qualité architecturale, relancée par la loi de 1977 et la création des Centres d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) commence à porter ses fruits, créant une saine émulation. En 1981, l'État abandonne la politique de l'industrialisation et revient à la procédure classique du concours d'architecture.

C'est l'époque où disparaissent progressivement des procédés utilisés massivement

depuis les années 1950. Finis les toits-terrasses, coupables de trop fréquents problèmes d'étanchéité. Finies les structures métalliques, responsables d'incendies meurtriers. On redécouvre alors les vertus des toitures à pente, des matériaux traditionnels (briques, bois). Les architectes abandonnent sans regret l'esthétique de l'angle droit, au profit des angles saillants ou rentrants, puis des formes courbes, qui adoucissent les façades. À ces rêveries architecturales, qui transforment les écoles en vaisseau fantastiques et cotonneux, sont associés de nouveaux noms, moins austères, mettant l'accent sur la poésie. On trouve

ainsi une “école des Portes de la Forêt” à Bois-Guillaume, une “école du Hameau des Brouettes” à Rouen, et une pléiade de maternelles aux noms évocateurs “Les Sources” à Saint-Léger-du-Bourg-Denis, “Le Petit Prince” à La Bouille, “Le Petit Poucet” à Franqueville-Saint-Pierre.

L'école Maurice Genevoix à Belbeuf, dessinée par l'architecte Thomas Novitsky en 1981, constitue un bon exemple de ce renouveau. Le dessin incurvé de la façade, le traitement des toitures en demi arc-de-cercle comme les pans inclinés des ouvertures, témoignent d'un souci d'originalité. L'utilisation d'un

revêtement de céramique participe du même esprit. L'école des Portes de la Forêt de Bois-Guillaume, qui dessert un des quartiers les plus récents de l'agglomération, est un autre exemple de ce renouveau de l'architecture. La mise en avant des baies vitrées montre que l'institution scolaire veut désormais jouer la carte de la transparence. La place grandissante des parents dans les conseils d'écoles et dans l'accompagnement de certaines activités scolaires indiquent le chemin parcouru depuis les écoles du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Plus que toute autre forme de patrimoine communal, les écoles appartiennent au patrimoine personnel et familial de leurs usagers d'hier ou d'aujourd'hui. La diversité de leurs formes, qui intéresse les architectes et les historiens, est sans doute moins importante que ce qui les unit. Ne retient-on pas en effet davantage la porte ou la grille d'entrée, les escaliers, les bancs ou le dessin à demi-effacé des marelles que le plan d'ensemble et les matériaux employés ? L'architecture scolaire n'a de sens que tant qu'elle est parcourue et bruyante. Si l'école nous tient ainsi à cœur, c'est qu'elle occupe une place centrale dans notre apprentissage de l'espace social et non parce qu'elle serait le premier monument vénérable auquel nous serions attachés. Le travail que l'artiste rouennaise Laurence Garcette conduit depuis quelques années sur les “cours d'écoles” vise à capter la mémoire des murs, des préaux et des classes. L'usure des lieux que montrent ses photos n'invite pas à la nostalgie. Elle témoigne bien au contraire que les traces qui se superposent sont autant de liens entre les écoles d'hier et celles d'aujourd'hui.**

**Loïc Vadelorge**

Ce fascicule a été tiré à 30 000 exemplaires sur les presses de l'imprimerie E.T.C à Yvetot  
Dépôt légal-: novembre 2005. N°ISBN 2 - 913914-67-5  
© Agglomération de Rouen  
Collection histoire(s) d'agglomération - N°ISSN 1291-8296

Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

### **Pour en savoir plus :**

CHATELET (A.-M.) : *Un grand personnage historique ? L'école primaire*, Mémoire de l'Institut d'urbanisme de Paris, 1983

Ministère de l'Éducation nationale. CNDP, *Architecture scolaire. 1. Histoire d'un patrimoine*, sd, 1990

LUC (J.-N.), *L'invention du jeune enfant au XIX<sup>e</sup> siècle. De la salle d'asile à l'école maternelle*, Paris, Belin, 1997

PROST (A.), *Histoire de l'enseignement en France 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968

SENTILHES (A.), "Éléments d'architecture scolaire en Haute-Normandie", *Bulletin des Amis des monuments rouennais*, octobre 1995-septembre 1996, p. 38-61

CAUE 76 et Agglomération de Rouen, *Architecture du vingtième siècle dans l'agglomération rouennaise*, Rouen, Editions Petit à Petit, 2002

*Le patrimoine des communes de la Seine-Maritime*, Flohic Editions, 1997

### **Remerciements :**

Mmes Laurence Garcette et Armelle Sentilhes, M. Pierre Nouaud, CAUE 76 et CRDP de Mont-Saint-Aignan.

### **Photographies-:**

© Collection de l'auteur, collection privée Pierre Nouaud et Agglomération de Rouen.

### **Composition du groupe Histoire-:**

- Alain Alexandre - Jérôme Chaïb - Chantal Cormont - Michel Croguennec  
- Frédéric David - Jérôme Decoux - Alain Gerbi - Claude Lainé  
- Serge Martin-Desgranges - Jean-Yves Merle - Pierre Nouaud  
- Jean-Robert Ragache - Jacques Tanguy - Cécile-Anne Sibout  
Coordonnateur-: Loïc Vadelorge

### **Conception, réalisation et suivi-:**

Direction Culture - Patrimoine - Jeunesse  
Agglomération de Rouen  
Serge Martin-Desgranges

### **Réalisation-:**

Nicolas Carbonnier

### **Contact-:**

Direction Culture - Patrimoine - Jeunesse  
Agglomération de Rouen  
Immeuble "Norwich House"  
14 bis, avenue Pasteur - BP 589  
76006 Rouen Cedex 1  
Tél-: 02 32 76 44 95 - Fax : 02 32 08 48 65  
e-mail : culture@agglo-rouennaise.fr

### **Conception graphique :**

Stéphanie Lejeune - Nicolas Carbonnier

**Photos de couverture :**  
en haut, l'école Berthelot  
de Mont-Saint-Aignan  
(1909) et en bas, l'école  
Jules Ferry de la Maine-  
Maromme (2005).